

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1046>

Déclaration du Collectif international d'avocats contre la répression

- Dossier spécial LKP - Expressions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 10 août 2009

Mis à jour le : lundi 10 août 2009

UGTG.org

À l'occasion des [Journées internationales de Corti](#), est né un « Collectif International de Défense » regroupant des avocats issus de peuples sans état sous tutelle française, afin de faire face de façon solidaire aux agressions judiciaires dont sont l'objet les militants politiques et syndicaux.

Le texte de la déclaration signée notamment des deux avocats guadeloupéens victimes de la sauvage répression de la justice coloniale française :

COLLECTIF INTERNATIONAL DE DEFENSE

DECLARATION

[-] Considérant la mise en place d'une législation d'exception en matière de manifestations et de procédure pénale ;

[-] Considérant que les effets pervers de la mondialisation capitaliste ont entraîné et entraîneront encore des grèves, des mouvements sociaux et plus généralement des revendications des peuples ;

[-] Considérant également que l'uniformisation et la marchandisation des cultures est une atteinte à la liberté des peuples à témoigner d'eux-mêmes et une expression moderne de la domination étatique par l'expression du droit du plus fort ;

[-] Considérant qu'il en résulte que la réponse de l'Etat français face à la détresse des individus et des peuples est l'instrumentalisation de la justice par la répression judiciaire ;

[-] Il est décidé de la création d'un Collectif de Défense Internationale composé d'avocats des pays des nations sans Etats, qui a l'ambition de s'élargir à tous les défenseurs épris de justice et d'égalité sociale.

[-] Le Collectif de Défense Internationale se donne pour mission d'assister et de défendre les militants syndicalistes et les ressortissants des peuples en lutte.

Corti, le 9 Août 2009

Bâtonnier STAGNARA, Corse
Me Jean-Guy TALAMONI, Corse
Me Sarah ARISTIDE, Guadeloupe
Me Georges-Emmanuel GERMANY, Martinique
Me Patrice TACITA, Guadeloupe.